



Pour la construction
démocratique
d'une société
libre
au Québec

Rapport moral de
Jean Gérin-Lajoie,
directeur,
Syndicat des Métallos (FTQ)

Assemblée annuelle des Métallos du Québec
Québec, 30 novembre et 1er décembre 1978

TABLE DES MATIERES

Introduction

Certains malaises

	Pages
Nos luttes contre l'arbitraire patronal	5
Nos luttes pour le progrès de la démocratie	5
Certains éléments du PQ	6
Les marxistes	7
Une difficulté	7

L'action syndicale

La syndicalisation des travailleurs	9
L'intervention étatique	9
Les articles anti-scabs	11
Sécurité et santé	11

Une vision démocratique plutôt qu'une vision élitiste

Quelques citations	14
Quelques citations sur le travail	15
Pour une vision démocratique	15

La démocratie politique: une valeur prioritaire de la gauche

L'exercice du pouvoir	18
La social-démocratie	19

La souveraineté

Quelques arguments pour et contre	21
Un autre argument	23
Il y aura une question	24

Introduction

Pour la construction démocratique d'une société libre au Québec

J'ai choisi cette année dans mon rapport moral, de proposer à votre attention mes sentiments et mes opinions sur la construction démocratique d'une société libre au Québec.

Dans toute société qui veut acquérir, conserver et perfectionner sa liberté, ses diverses libertés, ou le fonctionnement démocratique de ses institutions, il m'apparaît d'une grande importance de valoriser les idéaux de liberté et de démocratie. Et cette importance, universelle, de donner une valeur très élevée aux idéaux de liberté et de démocratie, s'appliquera particulièrement au Québec durant cette année 1979 qui commencera bientôt.

La gauche québécoise a également et particulièrement le devoir de valoriser, jusqu'à une valeur très élevée, ces idéaux de liberté et de démocratie. Elle doit les valoriser dans ses discours, dans son vocabulaire, dans ses méthodes d'action, dans ses objectifs, et dans son raisonnement théorique. La gauche québécoise doit selon moi valoriser ces idéaux de liberté et de démocratie à un niveau si élevé qu'ils soient essentiels à la notion même d'une action de gauche au Québec: essentiels, c'est-à-dire que sans eux ce ne soit plus la gauche, que sans eux ce soit plutôt une caricature, une imposture, ou un sous-produit de la gauche.

Le syndicalisme québécois, tout entier et tout ensemble, et avec lui tous les autres éléments de la gauche au Québec, devraient selon moi proposer à toute notre société l'idéal

social-démocrate. En particulier l'idéal social-démocrate comme étant le démarche idéale d'hommes libres dans la transformation sociale et le perfectionnement démocratique de leur société. La social-démocratie c'est plus que ça. C'est un idéal de société. Mais cet idéal inclut, à sa base même, une démarche libre. La social-démocratie inclut l'autogestion politique de la transformation sociale. Et la social-démocratie n'exclut pas les revendications et les luttes, bien au contraire.

Le syndicalisme, bien sûr, a contribué et continuera de contribuer à l'orientation humaine et sociale de notre société. Au Québec, présentement et dans les mois qui s'en viennent, on devra s'interroger et on devra répondre à une question simple et centrale: quelle société? quel gouvernement? quel pays? Le moment d'une décision approche. Et à l'approche d'une telle décision, quelle devrait être la démarche du directeur d'un syndicat québécois comme moi-même, la démarche d'un dirigeant ou militant syndical comme vous-mêmes, la démarche québécoise du Syndicat des Métallos lui-même?

En bref, voilà les thèmes auxquels veut s'accrocher mon rapport moral, et sur lesquels je veux proposer à votre attention le fruit de mes interrogations et de mes réflexions, qui n'ont pas été faciles. Je souhaite qu'elles vous conviendront. Mais ça, c'est à vous seuls de le décider.

syndicaux de cette période furent nombreux, variés et riches en péripéties. Les centrales syndicales se sont faites les porte-parole des travailleurs dans de nombreux changements sociaux et législatifs: le syndicalisme s'est prononcé pour des progrès démocratiques dans à peu près tous les domaines imaginables de la vie collective ou privée au Québec. Le syndicat des Métallos, pour sa part, a été au premier rang de cette expansion syndicale, de ces luttes syndicales, de ces revendications sociales, et de ces progrès politiques, soit directement ou par son action au sein de la FTQ. C'est durant cette période que le syndicat des Métallos est devenu le plus important syndicat industriel du Québec. Il faut souligner que le syndicat des Métallos est devenu important non seulement par le nombre de ses adhérents, mais aussi par la qualité de ses actions et par les activités politiques de ses militants et de ses membres.

Donc durant cette période, les Métallos, la FTQ et tout le syndicalisme québécois ont été des acteurs du premier rang dans les transformations sociales, les progrès des libertés et le perfectionnement de la démocratie au Québec. Nous sommes donc attirés pour en parler.

Certains éléments du PQ

Depuis novembre 1976, le Parti Québécois s'est vu confier le gouvernement du Québec.

Nul doute que depuis deux ans, les libertés et la démocratie au Québec ont continué de progresser de façon importante. Je n'en parlerai pas ici. Ce n'est pas que je veuille les minimiser. C'est que mon souci n'est pas de faire un bilan global des aspects positifs et des aspects négatifs du gouvernement PQ. Mon souci est de signaler qu'à l'intérieur même du P.Q. ou du gouvernement, il subsiste encore des attitudes constituant une entrave à la marche de la liberté et de la démocratie. Je les trouve déplorables. Je crois qu'il faut les déplorer. Et je veux les déplorer.

Une première attitude a été exprimée de façon catégorique et publique par Doris Lussier, un militant renommé du PQ. Elle est trop souvent exprimée de façon partielle ou feutrée par des membres du gouvernement ou d'autres militants du PQ. J'appellerais cette attitude "préréférendaire", à défaut d'un meilleur titre. Elle consiste à s'excuser abusivement de l'absence ou du contenu de pro-

jets de loi en disant que le référendum n'est pas encore passé. L'expression la plus abusive de cette attitude est de nul autre que Doris Lussier, pour qui d'ailleurs je conserve le plus grand respect: "... remettre à après le référendum toutes les réformes dont le radicalisme, si nécessaire soit-il en lui-même, risque d'en faire un élément négatif dévastateur au moment du vote... les réformes profondes susceptibles de soulever d'importantes contestations ou même une grande insatisfaction, il faut attendre autant que possible à après le référendum."

L'usage d'une telle excuse est abusif quand il laisse entendre qu'il faut composer avec l'opinion publique ou populaire avant le référendum, mais qu'après le référendum cette contrainte sera affaiblie ou aura disparu. Il faut dire très clairement à tous les militants ou ministres du PQ qu'après le référendum nous vivrons toujours en démocratie. Les syndicats, les travailleurs et tous les démocrates épris de la liberté doivent mettre les choses très au clair, quand on en est rendu à lire ou à se laisser dire que le vrai visage de certains militants nous apparaîtra après la tenue du référendum. Toute équivoque dans la transparence ou envers la démocratie sera politiquement fatale, et c'est tant mieux. Le peuple du Québec n'a pas fait et ne fera pas confiance à ceux dont la sincérité démocratique lui paraîtra suspecte. La défaite du RCM à Montréal n'en serait-elle pas l'exemple le plus récent?

Une seconde attitude est une vision que j'appellerai élitiste de la société: une vision selon laquelle des changements importants à la condition de grandes masses de travailleurs doivent leur être imposés par l'Etat, sous le prétexte que ces larges masses de travailleurs sont tellement aliénés dans leur travail, dans leurs loisirs, dans leur système de valeurs, qu'ils ne sauraient plus lutter pour leur avancement. Cette vision que j'appelle élitiste n'est exclusive ni au Québec ni au PQ, mais on en retrouve des échos au Québec et au PQ. Par exemple, on a vu un ministre préconiser une loi d'inspiration généreuse imposant non seulement des conditions minimales de travail mais aussi des normes générales de travail; heureusement, il n'a jamais reçu l'appui du gouvernement et à date aucun projet de loi n'a été déposé dans ce sens. La démocratie exige plus que la générosité: elle exige aussi qu'on évite l'emploi



Certains malaises

Je propose ces thèmes à votre réflexion parce qu'il me semble important de réagir contre tous ceux qui veulent nous sauver contre notre gré. Les travailleurs et les syndicats doivent se méfier de ceux qui souhaitent nous imposer notre salut par la force ou par la loi. En réalité tout homme libre doit s'en méfier. Mais le syndicalisme, un regroupement et un moyen d'expression privilégié de travailleurs libres, a un rôle particulier à jouer à cet égard.

Nos luttes contre l'arbitraire patronal

Tout d'abord, les travailleurs syndiqués ont une riche expérience et une riche tradition de vigilance et de lutte contre l'arbitraire patronal, contre la férocité patronale, contre la rapacité d'un pouvoir patronal qui cherche farouchement à rester absolu. Ceux d'entre nous qui avons participé à la formation d'un syndicat, ou qui avons travaillé dans une usine non-syndiquée, se souviendront de l'arbitraire et de l'injustice d'un pouvoir patronal sans contre-poids syndical, et mesureront le progrès immense que nous avons accompli au Québec depuis une quarantaine d'années, c'est-à-dire depuis le début de la diffusion massive du syndicalisme. Ceux d'entre nous qui sommes en contact parfois quotidien avec la négociation, la procédure des griefs, le travail d'un comité de sécurité ou d'un autre comité, vivent cette vigilance et cette lutte. Ils en connaissent la nécessité, les conditions, les forces et les limites.

C'est ici, c'est dans l'action, que s'acquiert l'expérience, que se forme le jugement, que se forment la force et les traditions syndicales vis-à-vis tous ceux qui voudraient nous sauver malgré nous. C'est également ici que se forme la méfiance envers les réponses simplistes et les plans dogmatiques qui séduisent à première vue, mais qui se révèlent factices dans la réalité et dans l'action. C'est également ici que se vivent les richesses et les difficultés réelles de la cohésion et de la solidarité d'un groupe d'hommes ou de femmes dans un département, dans une mine, dans une usine, dans les différents établissements d'un même employeur, dans les différents employeurs d'un même secteur industriel.

Cette expérience intime, précise, et parfois cruelle de la lutte et de la démocratie

donne au syndicalisme et au militant syndical une grande partie de sa force et de sa compétence. Elle lui donne donc aussi la responsabilité de mettre cette compétence au service de la société toute entière. Car les grands problèmes de la démocratie à l'échelle d'une société, sont l'addition et la multiplication des problèmes plus petits dont nous avons chacun une expérience pratique et concrète en tant que militants syndicaux.

Nos luttes pour le progrès de la démocratie

Le syndicalisme québécois a aussi acquis des titres à parler de liberté et de démocratie, par ses actions face aux divers gouvernements qui se sont succédés à la direction politique du Québec. On pourrait sans doute parler des luttes et des positions syndicales sous le régime Taschereau, qui a dominé le premier tiers de notre siècle. Mais c'est peut-être remonter trop loin en arrière. D'ailleurs, il faut se souvenir que durant cette période le syndicalisme de masse actuel n'existait pas en Amérique du Nord. Les lois à l'abri desquelles notre syndicalisme actuel s'est développé n'existaient pas encore. En réalité, le plus clair du syndicalisme industriel québécois a réussi à naître sous trois régimes: le régime fédéral pendant la guerre, le régime libéral Godbout, et le régime Duplessis de l'Union Nationale.

Pendant l'après-guerre et sous le gouvernement de l'Union Nationale, le syndicalisme industriel québécois a connu plus qu'une expansion numérique remarquable. Il a livré des luttes nombreuses que symbolisent les noms d'Asbestos et de Murdochville. Il a également parlé et lutté contre l'arbitraire gouvernemental dont Duplessis avait hérité et qu'il a maintenu. Le syndicalisme québécois s'est plusieurs fois divisé. Il s'est plusieurs fois uni. J'aime me souvenir avec d'autres qu'un haut lieu de l'unité d'action syndicale fut la marche sur Murdochville en 1957.

De 1958 à 1976, le syndicalisme québécois a continué, plus lentement, son expansion dans les secteurs privés de l'économie. La totalité du secteur public s'est syndiquée. Plusieurs gouvernements se sont succédé, dirigés successivement par les premiers ministres Sauvé, Barrette, Lesage, Johnson, Bertrand, et Bourassa. Les luttes et les gains

de solutions autoritaires ou étatiques aux problèmes des travailleurs.

Par exemple encore, le Livre Blanc du ministre Camille Laurin, bien qu'excellent dans son ensemble, comporte plusieurs éléments dangereusement élitistes dans son analyse des genres de vie au Québec. La quasi-totalité de la population y est présentée comme souffrant d'aliénations quasi-insurmontables dans son travail, sa consommation, ses loisirs, son habitat, ou sa santé. Le sens démocratique très aigu du ministre Camille Laurin l'empêche heureusement de donner une suite logique et autoritaire au contenu de cette analyse parfois fort sombre. Cependant, l'analyse et la solution de plusieurs problèmes en sont faussées, et particulièrement les problèmes de création des emplois et de la syndicalisation des travailleurs. Ici encore, il est grand temps pour les travailleurs et leurs syndicats de s'élever contre des analyses dont le langage semble à première vue progressiste, mais dont le contenu fait de vous et de moi une masse d'aliénés irresponsables.

Les marxistes

Une autre raison pour les travailleurs et leurs syndicats de réaffirmer nos exigences de liberté et de démocratie est la continuation de l'action marginale et corrosive des marxistes, qu'ils soient ou non membres des groupuscules les mieux connus. Je ne m'entendrai pas sur cette action. D'une part, je l'ai déjà fait il y a deux ans. D'autre part, la continuation de leur action me semble donner de moins en moins de résultats. Ici au Québec comme ailleurs au monde, l'influence intellectuelle et politique des marxistes, après tant d'années d'échecs et d'impostures, semble enfin en voie de recul.

Une difficulté

Enfin je peux vous avouer qu'il ne m'a pas été facile de réfléchir et de m'exprimer de façon positive sur un certain nombre de thèmes et de problèmes sociaux. Je croirais que l'action syndicale et notre expérience politique jusqu'en novembre 1976, m'ont plus préparé à la revendication qu'à l'emploi d'un vocabulaire positif.

Une grande variété

La plupart d'entre vous les regarderez plutôt que de les lire. Cela est normal, car ce sont les nouvelles des voisins plutôt que les vôtres. Le but que nous visons en vous présentant ce montage photographique, c'est d'attirer votre intérêt envers le rôle utile de l'information écrite et de l'information visuelle à l'intérieur de votre syndicat local. Un coup d'oeil rapide sur ce montage photographique vous révélera la grande variété du contenu, du rôle et des objectifs de ces journaux locaux. Quelque part dans cette grande diversité, vous trouverez peut-être une inspiration qui convienne à vos soucis propres.

Le tract, rapide et souple

Cependant je ne voudrais pas donner l'impression de prêcher que chaque syndicat local devrait avoir son journal local. Je serais beaucoup plus nuancé. Un grand nombre de syndicats locaux ont plus avantage à publier des tracts au gré des occasions et des besoins, qu'à entreprendre la publication périodique d'un journal. Le tract occasionnel ne remplit pas toutes les fonctions d'un journal périodique, c'est sûr. Cependant il exige beaucoup moins de travail, il est collé sur l'actualité dans l'usine, et il brille par sa rapidité et sa souplesse. Autant que le journal, le tract peut donner une diffusion puissante au rapport financier, au rapport des griefs réglés et non réglés, au travail des officiers et des comités, au fait divers, et à la négociation. Si vous renoncez au projet plus ambitieux d'un journal périodique, vous n'êtes pas obligé pour autant de renoncer à l'usage puissant et très efficace des tracts publiés à l'occasion.

L'information par contact humain dans le syndicat local

Le contact humain, le bouche à oreille sont de loin le premier et le plus important véhicule d'information et d'adhésion dans un syndicat local.

Toute stratégie d'information dans un syndicat local doit commencer par ici, et toujours y revenir.

Au coeur de l'action syndicale

En effet l'adhésion émotive et humaine du travailleur individuel est au coeur même de l'action syndicale. La fraternité, la solidarité, la justice, et le respect de la dignité de chacun, constituent le sang qui fait vivre l'action syndicale. Et ceux-ci sont des rapports entre êtres humains. La première information nécessaire à l'adhésion syndicale d'un travailleur nouvellement embauché dans votre usine, c'est de savoir à quoi croient les dirigeants, les militants, et les autres travailleurs membres du syndicat: pourquoi y a-t-il un syndicat dans cette usine? La première information nécessaire, c'est de savoir: que les argents perçus sont dépensés de façon honnête et dans l'intérêt des membres; que les délégués et les agents de griefs veulent représenter et défendre les travailleurs; que les dirigeants et les comités veulent exprimer et augmenter la solidarité des travailleurs; que le président du syndicat local veut la démocratie, la cohésion et la force du syndicat local. La première information nécessaire, c'est le témoignage vécu de l'action elle-même, des objectifs et des motivations. Le tissu syndical est d'abord fait de maillons humains. Il faut les vivre et les aider à vivre. La première information nécessaire est celle dont le contenu est émotif.

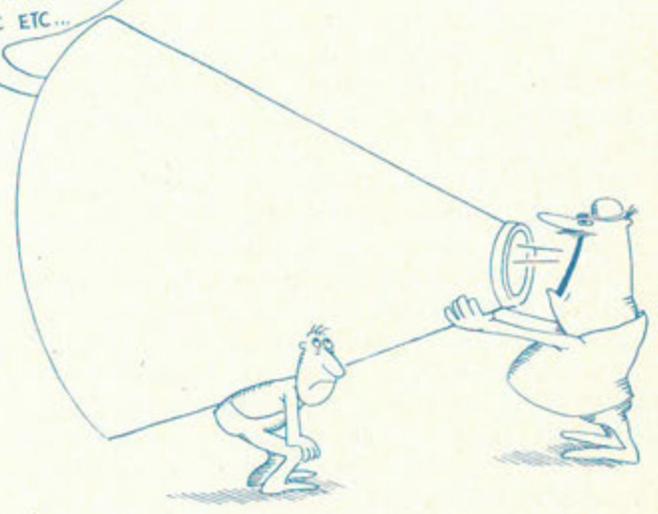
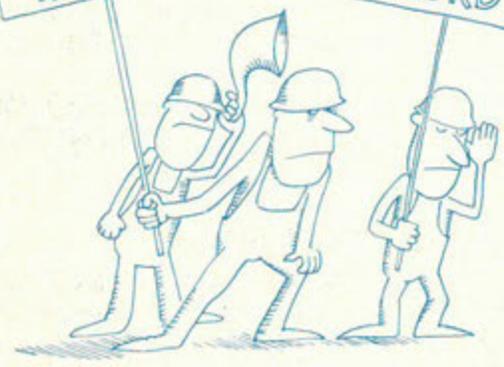
Une stratégie d'information

La politique ou stratégie d'information du syndicat des Métallos tout entier vise donc d'abord à enrichir ce contact et cette solidarité humaine. C'est donc dire l'importance suprême et primordiale du contact humain et de l'information que donne et que sollicite un président, un dirigeant local, un agent de grief, un délégué de département, et un membre de comité. Donner

TROP DE BRUIT
AU
TRAVAIL

ON DEVIENT
SOURD

N'oubliez pas
qu'il vous
reste les yeux
les bras les ...
etc etc...



L'action syndicale

L'action syndicale est indispensable à la construction démocratique d'une société libre au Québec.

La syndicalisation des travailleurs

Il est grand temps de le proclamer et de le répéter. Deux ans après l'accession du PQ au gouvernement, les trois-quarts des travailleurs des secteurs privés sont encore sans syndicat et incapables de s'en donner. Les travailleurs québécois sont massivement non-syndiqués et n'ont pas dans les faits la liberté de se syndiquer. Dans ces conditions, je doute que nous assistions bientôt à de rapides progrès sociaux ou politiques.

Il y a pire. Je ne vois aucun indice que le gouvernement du Québec soit en train de mettre en marche des réformes dans ce domaine. Jusqu'ici, la FTQ a dû déployer de grands efforts pour simplement empêcher le gouvernement de dérapier de côté: il a fallu convaincre le gouvernement de ne pas décréter par une législation autoritaire les normes et conditions de travail des travailleurs québécois; il a fallu des mois pour que le gouvernement renonce à une grande enquête stérilisatrice sur les relations de travail; encore aujourd'hui on se demande si le gouvernement a mis un frein au sabotage des décrets commencé sous les gouvernements précédents. Mais une réforme des lois favorisant de façon importante la syndicalisation des travailleurs? Pas le moindre indice à l'horizon.

Bien sûr le gouvernement a des excuses. Mais les excuses selon moi ne suffisent pas. Le PQ devrait cesser de se réfugier derrière le fait déplorable que la CSN et la CEQ ont cessé de parler de la syndicalisation des travailleurs du secteur privé, et semblent surtout s'efforcer de discréditer leur principal employeur — l'Etat du Québec — à la veille de leurs prochaines négociations. Je déplore que le PQ, quand on mentionne le mot syndicalisme, pense tout de suite à la fonction publique et à ses syndicats. Dans tout ça, selon moi, le sort des travailleurs non-syndiqués reste dans le tiroir du bas. Et pourtant ça va sonner drôle, le gouvernement social-démocrate d'un peuple dont les travailleurs n'ont pas la liberté de se syndiquer! Et pourtant ça va sonner drôle, d'aligner les hausses de salaire des travailleurs du secteur pu-

blic sur ceux des travailleurs massivement non-syndiqués! Et pourtant ça va sonner drôle, un gouvernement qui pense d'abord aux syndicats de ses employés et néglige de penser à la masse des travailleurs qui l'ont élu!

L'action syndicale est indispensable à la construction démocratique d'une société libre au Québec. Donc selon moi à la réélection du Parti Québécois qui a incarné cet espoir. En effet, une bonne mesure d'aisance, de sécurité et de dignité sont essentielles à une progression social-démocrate. Car elles sont essentielles au respect de soi, qui lui-même est essentiel au respect des autres, qui lui-même est essentiel au réformisme démocratique.

Bien sûr la syndicalisation massive des travailleurs est au programme du Parti Québécois. Tant mieux. L'important maintenant est que cet objectif devienne le plus rapidement possible une priorité importante d'action chez les militants et les élus du Parti Québécois. Je crains beaucoup qu'il ne le soit pas encore, et qu'on se prépare des pleurs et des grincements de dents.

Je crains en réalité que trop de ministres, de députés et de militants du Parti Québécois adhèrent à une vision bureaucratique et autoritaire de l'Etat-Providence, plutôt qu'à une vision social-démocratique de la société où on confie des pouvoirs réels et des outils de lutte à ceux qui en ont besoin et qui mèneront ensuite leurs propres luttes. Je crains qu'au PQ on ait trop gobé la déformation de l'expérience suédoise faite par la plupart des journalistes: "On peut s'étonner que dans un pays comme la Suède l'initiative privée soit même encore nécessaire." (La Presse, 18 août 1978).

Je souhaite en réalité que le PQ compte moins de dames-patronesses et plus de sociaux-démocrates.

L'intervention étatique

Car il y a toujours un prix à payer pour l'intervention étatique, un prix à payer pour l'intervention de l'Etat-Providence. Un prix auquel je crois que nous du mouvement syndical devrions réfléchir.

Le prix le plus apparent, bien sûr, c'est le montant total des taxes à payer: fédérales, provinciales, municipales, scolaires, et indi-

rectes. Il est évident que la colère des travailleurs et des citoyens quant au niveau des taxes gronde depuis longtemps. A cause de l'inflation, les taxes montent depuis quelques années en flèche, et maintenant la colère fait plus que gronder: elle bouille. Déjà cette colère sape la crédibilité de ceux qui réclament une dépense gouvernementale accrue sans se soucier d'où viendra l'argent; ceci vise toutes les sortes de réclamants, syndicalisme inclus. Déjà cette colère fait ressortir au grand jour les divergences, concurrences, ou conflits d'intérêts au sein de la société: le conflit Ottawa-Québec sur la taxe de vente; les rivalités locales et régionales dans la répartition de budgets plus serrés; les divergences autour de la fiscalité municipale; les conflits autour de l'efficacité des services gouvernementaux; la quasi-disparition des solidarités entre travailleurs des secteurs privés, travailleurs du secteur public, et bénéficiaires de prestations gouvernementales.

Le niveau global des taxes, c'est un peu comme l'obésité. Chacune des calories et chacune des dépenses gouvernementales est délicieuse et tentatrice; chacune des dépenses fait tant plaisir à un groupe particulier et coûte si peu cher à l'ensemble des contribuables. Mais en fin de compte, on finit par engraisser de cinq livres dont on ne veut pas, et on finit par payer des taxes plus élevées dont on ne veut pas non plus.

Il y a également un second prix à payer pour l'intervention étatique: l'affaiblissement de la démocratie. Cet affaiblissement se fait par petits morceaux, mais qui s'ajoutent les uns aux autres. La lourdeur de toutes les grandes administrations: le réseau scolaire, le réseau hospitalier, le bien-être social, l'assurance-chômage. La faiblesse de la prise-en-charge individuelle ou collective de son propre destin: abandon familial de l'éducation, inconscience face à sa santé individuelle, aux conditions de travail, ou aux conditions d'environnement affectant la santé individuelle; faiblesse des inspecteurs gouvernementaux dans la surveillance quotidienne des conditions de santé à l'usine, par rapport à la vigilance d'un syndicat; concentration indue des pouvoirs de décisions économiques; les dangers d'une telle concentration pour le progrès, la santé, ou même la survie de la démocratie politique.

Il y a aussi un troisième prix à payer pour l'intervention législative de l'Etat. C'est celui-ci dont j'aimerais parler plus longue-

ment. Je veux parler de la perte quasi-inévitable d'une certaine liberté quand on obtient de l'Etat une législation nous assurant des droits accrus. Avec ces droits accrus, viennent en général aussi des obligations ou du moins des restrictions accrues. Le syndicalisme québécois, ici comme ailleurs, doit à l'avenir se préoccuper de l'équilibre de ces droits et de ces restrictions. Prenons en particulier le Code du Travail et certains amendements de ces dernières années, obtenus à la suite de nos revendications et de nos luttes.

Il y a quelques années le syndicalisme québécois a demandé et obtenu de mettre fin à la reconnaissance volontaire d'un syndicat par un employeur. La raison de notre demande était que le principal bénéficiaire de cette liberté était la FCAI de Lucien Tremblay, et divers autres syndicats de boutique. C'est pourquoi aujourd'hui il faut absolument être accrédité pour bénéficier du Code du Travail.

Plus récemment le syndicalisme québécois a demandé et obtenu que le contenu des conventions collectives soit du domaine public et ne puisse pas être tenu secret par les parties signataires. C'est pourquoi aujourd'hui il faut déposer toute convention collective ou lettre d'entente auprès du ministère du Travail pour qu'elle ait pleine valeur légale.

Depuis plusieurs années le syndicalisme québécois demandait, et il a obtenu en partie par le projet de loi 45, une intervention de l'Etat pour accélérer et diminuer certains coûts de l'arbitrage privé. C'est pourquoi aujourd'hui l'arbitrage privé est encadré par plusieurs articles de loi, et la sentence arbitrale doit être déposée au ministère du Travail pour qu'elle ait pleine valeur légale.

Depuis la grève de United Aircraft, le syndicalisme québécois a demandé et obtenu la déduction obligatoire des cotisations syndicales à la suite d'une accréditation syndicale. Cette demande syndicale visait à rendre obligatoire une déduction volontaire, obtenue par le syndicalisme québécois en 1964 devant les luttes de Noranda Mines contre le check-off syndical. C'est pourquoi aujourd'hui un syndicat accrédité est obligé de divulguer ses états financiers à ses membres.

Depuis plusieurs années le syndicalisme québécois demandait, et a fini par obtenir, des articles "anti-scabs" dans le Code du Travail. C'est pourquoi aujourd'hui un syndicat accrédité est obligé de tenir ses votes de grève et l'élection de ses dirigeants au scrutin secret.

Il me semble clair qu'ici au Québec comme partout ailleurs, il y a un prix à payer pour toute intervention législative. Le prix est payable en obligations accrues, donc en pertes de liberté. La liste des victoires syndicales par lesquelles nous avons obtenu des interventions de l'Etat, doit nous faire réfléchir sur le prix que nous pourrions avoir à payer pour l'allongement de cette liste.

Les articles "anti-scabs"

Je crois qu'avant d'enfoncer notre main plus profondément dans un tel engrenage, le syndicalisme québécois devrait se demander si l'extension d'un autre droit par législation justifie la perte probable d'une autre liberté. Il est probable que j'en choquerai plusieurs parmi nous. Je me demande en particulier si le syndicalisme québécois ne risque pas d'affaiblir encore plus sa liberté fondamentale et essentielle de faire la grève, s'il demandait et obtenait d'ajouter aux articles "anti-scabs" des articles "anti-production".

Je m'explique.

Sous plusieurs ministres successifs du Travail et plusieurs gouvernements successifs, le syndicalisme québécois a plusieurs fois de suite refusé d'endosser une loi anti-scabs qui exigerait en contre-partie l'interdiction pour un gréviste de travailler ailleurs pendant une grève. Le syndicalisme québécois a toujours estimé que la liberté d'offrir son travail était plus importante au travailleur et au gréviste, que l'interdiction demandée par nous d'utiliser des scabs.

Après plusieurs années de telles impasses, finalement en 1977-78 le gouvernement PQ adopte les articles "anti-scabs", sans d'aucune façon limiter le droit du gréviste à un autre travail. J'aimerais en dire trois choses. Premièrement c'est sans doute une législation unique au monde, en occident, et en Amérique du Nord. Deuxièmement je crois que ces articles "anti-scabs" justifient bien leur nom et correspondent très exactement aux discussions tenues à ce sujet en fin de 1977, tant à l'assemblée annuelle des Métallos qu'au congrès de la FTQ et dans la presse de l'époque: il n'a jamais été question d'articles "anti-production". Troisièmement, il ne fait aucun doute dans mon esprit que la production par les cadres et l'expédition du matériel déjà produit ne sont ni visés ni interdits par la loi. Déjà chez nous à Atlas Asbestos, sur la Côte-Nord, et ailleurs sans doute, l'expérience de ces limites a provoqué

la déception, la frustration et la colère de plusieurs travailleurs et militants syndicaux. Plusieurs ont dit et répété avec force et colère qu'ils se sentaient trompés et qu'il faudrait compléter les articles "anti-scabs" par des articles "anti-production".

Donc la question se pose. A mon sens, elle est d'une gravité extrême pour le syndicalisme industriel. Car la liberté de grève, la liberté de retirer son travail et de l'offrir ailleurs, fut-ce dans une jobine temporaire, le rapport de forces économiques, la lutte économique directe et brutale avec un minimum de corsets légaux, sont les racines mêmes de la force syndicale. Les corsets légaux ne nous aident pas à nous battre, en règle générale: voyez les injonctions! Selon moi cette question n'a pas encore été débattue à l'intérieur du mouvement syndical. Si on me demande mon avis préliminaire, avant que la discussion s'engage, je répondrais que pour le moment le syndicalisme québécois ne devrait pas réclamer une intervention étatique accrue dans le domaine de nos droits à la grève.

Le syndicalisme industriel du secteur privé a-t-il le moindre intérêt à troquer sa force économique, si incomplète soit-elle, contre une force politique elle aussi incomplète?

De toute façon, il me semble important de dire tout de suite au gouvernement actuel et à toute la société québécoise qu'il sera toujours inadmissible de restreindre par une loi le droit d'un gréviste de chercher du travail ailleurs. Déjà, en pratique, les employeurs se liguent contre un gréviste qui cherche du travail. Le gouvernement ne doit d'aucune façon les aider à nous combattre.

Sécurité au travail et santé des travailleurs

Le colloque de la FTQ qui s'est tenu la semaine dernière à Québec a été la plus récente et la principale occasion pour les travailleurs québécois de faire le point sur la sécurité au travail et sur la santé des travailleurs. Je souligne le mot "principale" car la FTQ regroupe les trois quarts des travailleurs de l'industrie et du commerce au Québec. Je souligne aussi la magnifique participation des militants des Métallos de tout le Québec, à la consultation précédant le colloque et qui a regroupé environ 400 militants, et au colloque lui-même où 153 des 680 délégués de la FTQ étaient des Métallos.

Sans prétendre à en faire un résumé ni à en être un porte-parole, je veux néanmoins

souligner certains aspects des préoccupations que nous avons exprimées avant et pendant ce colloque. Et je souhaite que le gouvernement actuel finisse par les comprendre et surtout finisse par y donner suite.

L'action individuelle et collective des travailleurs eux-mêmes est la base et l'ingrédient indispensables de l'assainissement des milieux de travail et de la promotion de la santé des travailleurs. Il est regrettable de devoir rappeler au gouvernement actuel qu'il y a presque quatre ans déjà, le colloque historique de la FTQ en janvier 1975 illustre son orientation fondamentale par l'usage d'une citation d'un ministre du travail de la Suède, à un moment où le parti social-démocrate de ce pays détenait le pouvoir:

"Si on veut améliorer les conditions de travail, il faut augmenter le contrôle des travailleurs sur les lieux de travail."

Bien sûr les travailleurs du Québec, représentés je crois de façon authentique, compétente et majoritaire par la FTQ, reconnaissent les pas en avant que contient le Livre Blanc par rapport à la situation actuelle. L'homme a le sens de la vérité, et les travailleurs ne sont pas enclins à dénigrer les aspects positifs d'un projet dans un souci purement tactique ou publicitaire d'en corriger les aspects négatifs.

Ainsi la FTQ, au risque sans doute de décevoir certains journalistes, n'hésite pas à exprimer la satisfaction des travailleurs devant les objectifs, l'orientation, et plusieurs des réformes que nous annonce ce Livre Blanc.

Et elle n'hésite pas non plus à exprimer la déception et le mécontentement des travailleurs devant les trop nombreuses faiblesses de ce Livre Blanc.

A tous les niveaux, de la base au sommet des réformes qu'envisage ce Livre Blanc, les droits et les pouvoirs des travailleurs sont exprimés avec trop de timidités et de restrictions, et les pouvoirs réels de décision face aux pouvoirs des employeurs sont dilués parfois jusqu'à l'impuissance.

Les droits du travailleur individuel qui sont la base de toute la pyramide, sont certainement négligés de façon importante. Le droit de refuser un travail dangereux est assorti de restrictions quant à un caractère imminent ou immédiat. Le droit de refuser le port d'un équipement individuel de protection qui serait vexatoire, disciplinaire, arbitraire, ou un mauvais substitut à l'assainis-

sement du milieu de travail, est non seulement abandonné mais prohibé. Une prévention des accidents et une promotion de la santé axées sur l'information et la formation, sont affaiblies par rapport à une démarche autoritaire décourageant la responsabilité de l'être humain envers sa santé. Par voie de contraste, je voudrais rappeler ici l'objectif exprimé par notre FIOM (Fédération Internationale des Organisations de travailleurs de la Métallurgie), qui est de renverser la conception trop habituelle du fardeau de la preuve: que l'employeur prouve de façon convaincante l'absence de danger, et que le travailleur puisse refuser un travail comportant un risque.

Les droits collectifs des travailleurs sont indispensables à l'exercice de leurs droits individuels. A cet égard le Livre Blanc est d'une grande faiblesse. Le refus du travail dangereux doit être entouré de protections contre le remplacement par d'autres travailleurs ou par des sous-traitants, et entouré d'une reconnaissance du droit syndical de faire cesser le travail.

Les droits collectifs des travailleurs, pour pouvoir s'exprimer face à l'arbitraire patronal qui se veut le plus absolu possible, exigent: qu'on donne des pouvoirs décisionnels à des comités paritaires; qu'on donne des pouvoirs réels à la partie syndicale de ces comités paritaires; qu'on prévoit des mécanismes réels pour débloquer les impasses inévitables qui peuvent paralyser et qui en fait paralysent n'importe quel comité bi-partite; qu'on donne des pouvoirs réels à une tierce partie qui puisse débloquer ces impasses bi-partites. A cet égard, la distribution des pouvoirs dans les structures proposées dans le Livre Blanc, est beaucoup trop assujettie au pouvoir patronal.

La FTQ reconnaît volontiers, grâce à l'expérience concrète acquise chez nous et ailleurs, que des problèmes complexes exigent plus que des solutions simplistes. La FTQ reconnaît que la protection contre les accidents et la promotion de la santé sont des problèmes complexes, exigeant des solutions de plusieurs types et à divers niveaux: pouvoirs individuels et collectifs, dialogues et affrontements, motivations différentes de chacun à cause des conflits d'intérêts, actions volontaires et pouvoirs coercitifs. La lutte syndicale nous a appris cela. Mais la lutte syndicale nous a également appris à ne pas noyer le poisson. Les projets actuels du

gouvernement actuel sont beaucoup trop timides dans la redistribution nécessaire des pouvoirs que détiennent les employeurs, dans chaque établissement, dans chaque entreprise, et dans chaque association patronale sectorielle.

Le gouvernement a raison de vouloir confier le plus possible à chaque milieu de travail l'auto-surveillance de la santé et de la sécurité. Une telle orientation est saine. Mais les réformes concrètes préconisées dans le Livre Blanc ne sont pas à la hauteur de cette orientation. Un exemple de réforme concrète et pratique allant dans le sens de cette orientation serait de modifier le Code du Travail, pour laisser à chaque employeur et à chaque syndicat la liberté de choisir le mode de règlement des conflits pendant la durée d'une convention collective. C'est-à-dire, à l'exemple de la loi américaine, de ne plus interdire légalement la grève pendant la durée d'une convention collective. En réalité le Canada est un des seuls pays du monde occidental où la loi interdit la grève pendant la durée d'une convention collective. Et depuis plusieurs années la FTQ revendique en vain de supprimer cette interdiction légale. La FTQ revendique qu'on laisse chaque groupe libre de négocier le règlement des conflits pouvant survenir pendant la durée d'une convention collective: par la grève, par l'arbitrage, ou par un inspecteur gouvernemental en matière de santé ou de sécurité. Que chacun négocie son propre mode de règlement,

comme cela se fait aux Etats-Unis. Ainsi chaque groupe de travailleurs pourrait lui-même négocier la réconciliation entre les droits individuels et collectifs, pourrait négocier la façon de résoudre les conflits sur l'application des normes gouvernementales, pourrait négocier la façon de résoudre les impasses au sein d'un comité paritaire de santé-sécurité, et pourrait négocier le recours exécutoire à une tierce partie s'il le désire.

Si elles étaient ainsi édifiées sur un éventail plus large de moyens pour résoudre les désaccords, les structures paritaires et les orientations du Livre Blanc prendraient plus de sens. Les dialogues et les désaccords au sein d'un comité paritaire pourraient déboucher, non pas seulement sur l'impuissance ou le recours à un inspecteur gouvernemental comme on le propose, mais aussi sur n'importe lequel recours que choisiraient les parties: le recours à la grève, le recours à l'arbitrage, ou le recours à toute autre tierce partie de leur choix.

Le gouvernement a raison de ne pas vouloir confier la sécurité-santé toute entière à une démarche autoritaire. Il devrait donc se débarrasser d'une interdiction autoritaire majeure dont il a hérité dans le Code du Travail, exceptionnelle en Amérique du Nord, et énormément nuisible à la cohérence de son projet actuel: l'interdiction légale de la grève pendant la durée d'une convention collective.

Une vision démocratique plutôt qu'une vision élitiste

Une vision démocratique, plutôt qu'une vision élitiste de la société, est indispensable à l'inspiration et à la construction démocratique d'une société libre au Québec.

Une vision démocratique d'une société, ça inclut certainement entre autres choses une bonne dose de tolérance, de respect, d'égalités sociales dans plusieurs domaines, et enfin du goût de vivre ensemble et de décider ensemble. Sans une telle vision je ne vois pas pourquoi une démocratie survivait. Et quand on regarde autour de soi il faut bien voir que la démocratie est un régime fragile. Le plus clair du monde et le plus clair des Américains ne vivent pas en régime démocratique. Au Québec même, l'enracinement des libertés est profond et assez ancien; leurs progrès ont été décisifs et rapides. Souvenons-nous cependant que nous avons surmonté une convulsion terroriste il y a huit ans seulement, en octobre 1970; souvenons-nous aussi que le dénouement de cette convulsion terroriste n'a pas été la preuve parfaite et définitive du triomphe de la démocratie. Souvenons-nous aussi que quand il y a des accrocs à la démocratie d'une société, les travailleurs et leurs syndicats en sont toujours les premières victimes.

Au Québec en 1978, les travailleurs et leurs syndicats ont tout intérêt selon moi à être vigilants à cet égard. Nous devrions nous préoccuper de l'emprise d'une vision élitiste de la société et de la faiblesse d'une vision démocratique de la société. Je puiserai mes exemples surtout dans le Livre Blanc présenté par le ministre Camille Laurin: "La politique québécoise du développement culturel". C'est un document de qualité, un document officiel, et un document plus facile à citer qu'une masse de déclarations ou de publications diverses. De plus, ce Livre Blanc vise justement à inspirer les actions gouvernementales dans plusieurs domaines dont l'habitat, la santé, le loisir, le travail et les communications.

Quelques citations

Avant d'en dégager les omissions ou les conclusions que j'estime inquiétantes pour

les travailleurs et pour les libertés, il sera peut-être utile d'illustrer par quelques citations les ingrédients que j'appelle élitistes du Livre Blanc.

Dans le domaine de l'information, d'abord, la masse des citoyens y est décrite comme étant irresponsable, assujettie, et passive: "Et puis, des citoyens rendus irresponsables par leurs conditions de travail ne sont guère enclins à chercher une information qui, après tout, leur serait inutile..." "La masse de la population... subit passivement le sujétion comme une fatalité insurmontable. Elle consomme chaque jour ce que les organes d'information de masse lui proposent ou lui imposent." "Il suffit d'entrer dans un magasin de tabac..., à l'ombre des classes sociales, une sorte de clivage profond semble s'être établi."

Dans le domaine de l'habitation, le Livre Blanc de monsieur Laurin invoque volontiers ce qu'il appelle un déracinement culturel pour expliquer nos banlieues actuelles: "... dans l'état de déculturation avancée où nous nous trouvons...", "... cette clientèle était culturellement déracinée, désorientée quant à la perception de ses besoins réels et en quête d'une valorisation sociale...", "... n'a d'autre choix que d'accepter les matériaux qui se trouvent sur le marché", "... n'édifier aujourd'hui qu'un habitat insignifiant..." "... le développement anarchique et destructeur des agglomérations urbaines, la prolifération de résidences secondaires dans les régions de loisir."

Dans le domaine des loisirs, on y décrit "... une clientèle mal ajustée à son nouveau mode de vie et que la diminution graduelle des heures de travail vouait à l'ennui. Déjà exploités dans le monde du travail, bien des Québécois devenaient une proie facile dans l'univers du loisir..." "la dépossession d'eux-mêmes... cette campagne d'asservissement à la passivité et au déracinement."

Dans le domaine de la santé, plusieurs excellents passages sur les problèmes de la santé sont malheureusement affaiblis par une dévalorisation de la responsabilité personnelle: "L'action culturelle à entreprendre, pour

ce qui concerne la santé, doit considérer que la personne est modelée par son environnement...". Le Livre Blanc trouve "hallucinant" qu'avec la diminution de l'effort physique au travail, nous soyons "...obligés de rétablir artificiellement notre condition physique..." De façon facile, et à ma connaissance inexacte, le Livre Blanc oppose les spectacles sportifs à la pratique active du sport: "La situation actuelle, où une élite de plus en plus compétitive au plan international se juxtapose à des spectateurs passifs, ne concourt pas à l'amélioration de la santé de tous."

Dans le domaine de la liberté et de la démocratie, le Livre Blanc de monsieur Laurin y réfère comme étant quasiment moribondes. "Avant de fixer des bornes ou des règles dans le but de sauvegarder la démocratie, ne faut-il pas s'interroger sur la vitalité de la démocratie elle-même? On ne protège pas dans des lois une liberté déjà morte dans la vie."

Dans le domaine de la culture, l'objectif et l'idéal visés dans le Livre Blanc sont clairs: "... le gouvernement vise... à ce que la culture cesse d'être livrée comme une marchandise à une clientèle passive" et "... que tous puissent accéder à une culture créatrice dont les oeuvres des artistes sont les plus évidents symboles."

Quelques citations sur le travail

Dans le domaine du travail, le Livre Blanc propose plusieurs interventions, réformes et objectifs, puisque selon son analyse c'est de l'aliénation au travail que proviennent surtout l'irresponsabilité et la passivité de la masse des travailleurs et des citoyens. Le Livre Blanc propose de décréter directement l'amélioration des conditions de travail des travailleurs et des travailleuses les plus démunies et non syndiquées: "Aussi, c'est du côté des femmes sans voix officielle (à l'exemple des hommes sans pouvoir) que l'effort décisif devra porter... des situations de travail particulièrement difficiles... de bas salaires... un travail occasionnel sans sécurité d'emploi... non syndiquées pour la plupart et financièrement obligées de travailler... le gouvernement entend privilégier (le) sort de travailleuses les plus démunies." Pour atteindre ces nobles objectifs, le Livre Blanc ne souffle pas un seul mot de faciliter l'accès à la syndicalisation.

Le Livre Blanc propose de freiner "la spécialisation et la division excessives des tra-

vaux," dues à "la mécanisation et l'automatisation de la production", ou dans certains cas à la pression des syndicats: "Dans certains cas, les syndicats eux-mêmes y ont contribué en poussant à une fragmentation des tâches, sans doute commode pour des fins de réglementations et de conventions collectives...". Le Livre Blanc propose aussi "une répartition différente du travail": "emplois permanents à temps partiel", "étalement des heures d'entrée et de sortie", "répartir différemment le travail de manière à mieux le partager entre les citoyens." Plus précisément, le Livre Blanc déplore que "lorsque la situation d'une entreprise, d'une branche industrielle ou d'un grand secteur de l'économie est difficile, on licencie une partie des effectifs au lieu de réduire les heures de travail de l'ensemble des personnes concernées". Le Livre Blanc ouvre explicitement la porte à une intervention législative directe qui pourrait suspendre l'application des clauses d'ancienneté et la remplacer par une réduction des heures de travail: "le haut niveau de chômage chez les jeunes est un exemple de ces inégalités inacceptables tout en indiquant bien que les possibilités d'auto-correction du système sont limitées". Cette dernière phrase veut dire en clair: l'Etat lui-même devrait le faire parce que les syndicats ne le feront pas. A mon sens ces objectifs visés dans le Livre Blanc, correspondent assez fidèlement au texte original d'un avant-projet de loi sur "les normes de travail", par opposition à des conditions minimales de travail, un avant-projet de loi qui ne fut jamais présenté par le gouvernement. La menace d'une telle législation autoritaire par le PQ est-elle vraiment écartée?

Pour une vision démocratique

En premier lieu, le syndicalisme et les travailleurs ont le droit et le devoir de protester contre ces remarques qui sont, non pas une description mais un dénigrement abusif, massif et généralisé de la masse des citoyens. Par dignité. La masse des citoyens c'est nous, c'est les 45.000 métallos québécois. Nous reconnaissons-nous dans ces remarques? Si non, le syndicalisme doit le faire savoir. Quant à moi je suis choqué qu'on préconise de "recourir à la lecture, au théâtre, à la contemplation de l'oeuvre d'art" en même temps qu'on dénigre la "passivité" de l'amateur sportif, de celui qui achète une laveuse pour sa femme, ou du spectateur de télévision. Personne à ma connaissance n'a

jamais accusé Radio-Canada de nuire au théâtre par ses Beaux Dimanches; pourquoi le Livre Blanc accuse-t-il, faussement à ma connaissance, les spectacles sportifs de nuire à la pratique du geste sportif? La réponse à cette question, selon moi, c'est le préjugé élitiste contre les émissions vues par la masse et contre les sports populaires auprès de la masse: ce n'est pas de la culture, c'est de l'anti-conformisme, c'est de l'élitisme, c'est du snobisme. Et le snobisme ne sera jamais le ciment d'une société.

En second lieu, les ingrédients de dévalorisation — qui n'est pas lucidité — du Livre Blanc aboutissent à qualifier la démocratie de quasi-moribonde. Il faut se réjouir que le sens aigu de la démocratie du ministre Camille Laurin l'empêche d'aller jusqu'au bout logique de certains ingrédients de cette analyse. Par contre, il faut s'étonner du décalage entre les conclusions et certaines parties de l'analyse. Il faut s'en étonner d'autant plus que ce Livre Blanc du ministre se veut une inspiration. Drôle d'inspiration: par bouts en tout cas, il ressemble sinon à un enterrement, du moins à une démobilisation. Il ressemble en effet aux discours qu'on fait pour supprimer la démocratie parce qu'on la décrit comme étant une imposture. Et d'ailleurs pourquoi tiendrait-on tant à la démocratie si la masse des citoyens et des travailleurs est vraiment irresponsable, passive, déculturée, déracinée, désorientée, et assujettie?

En troisième lieu il faut déplorer que dans ce Livre Blanc tout entier axé sur la création culturelle et non pas sur les genres de vie — qu'on salue au passage — il ne soit pas du tout question de création d'emplois. Les travailleurs et les citoyens québécois sentent bien que c'est la grande question: pouvons-nous, québécois, créer plus d'emplois au Québec? le régime fédéral nuit-il à la création d'emplois au Québec? la souveraineté tuera-t-elle la création d'emplois au Québec? De toute façon, dans le monde entier, la créativité et le dynamisme organisationnels, commerciaux, industriels et technologiques sont le centre de toute interrogation culturelle. Il n'est pas surprenant qu'au Québec, avec ou sans le taux de chômage actuel, la question soit à l'ordre du jour: elle ne disparaîtra pas de nos tripes avec une baisse momentanée du taux de chômage. Il est scandaleux que cette question de création d'emplois soit absente d'un Livre Blanc qui se

veut en 472 pages une encyclopédie de la créativité. De plus, il en est absent pour la plus minable des raisons: "Dans une société imprégnée des valeurs marchandes, l'emploi est sans cesse relié à un niveau croissant de production... (et) consommation dont les sous-produits sont l'endettement, l'aliénation au travail, le gaspillage et la pollution." Ou encore: "Le sous-développement économique... désigne moins l'infériorité des performances (que l'absence des) moyens de se prendre en mains..." En clair, le Livre Blanc ne nous invite pas à créer des emplois ou à diminuer le chômage: il nous invite plutôt à se répartir l'absence d'emplois et à se répartir entre nous le chômage. Un bel avenir pour le Québec! Un bel avenir pour nos clauses d'ancienneté! Tant mieux que les conclusions logiques d'une telle analyse n'aient pas franchi le seuil du Cabinet des Ministres. Mais, il est important que les travailleurs et travailleuses s'élèvent contre la présence de tels ingrédients dans le Livre Blanc du ministre Camille Laurin.

En cinquième lieu, il est important que la FTQ — et si possible toutes les centrales québécoises — maintienne sa vigilance et son opposition à toute initiative possible du PQ visant à légiférer des conditions de travail de tous les travailleurs au-delà de conditions minimales de travail, plutôt qu'à permettre aux travailleurs de se syndiquer et de négocier eux-mêmes leurs propres conditions de travail.

En sixième lieu, il est également important que la FTQ maintienne dans l'actualité sa revendication pour des accréditations multi-patronales permettant une syndicalisation massive des travailleurs. De toutes les revendications syndicales c'est peut-être la plus lourde de conséquences humaines et culturelles pour l'ensemble des travailleurs, au sens même que s'est donné le Livre Blanc de Camille Laurin. C'est là qu'on peut toucher du doigt la différence entre un dénigrement élitiste et paternaliste des travailleurs, et la construction social-démocratique d'une société plus libre.

En septième lieu, le syndicalisme a le devoir envers les travailleurs et les travailleuses qu'il a l'honneur de représenter, de demander qu'on porte un jugement équilibré sur les effets humains et culturels des salaires que gagnent les travailleurs et des dépenses de consommation auxquelles servent ces salaires. Il ne s'agit pas de chanter l'hymne de

la consommation mais il s'agit de faire contrepoids à son dénigrement par snobisme élitiste. Par exemple, le premier effet du niveau de vie élevé au Québec, c'est une libération du temps et du statut personnel de la femme. Un nombre croissant de femmes ont le goût et le choix — et en fait choisissent — de travailler parce que le temps et l'isolement du travail ménager ont été réduits de façon dramatique par le téléphone, l'électricité, l'automobile, la télévision, les laveuses, les aspirateurs, et la préparation des aliments. Les barrières du temps et de l'isolement dont les femmes étaient les premières à se ressentir — bénéficiaires ou victimes, selon le cas — ont été abaissées par les aspects complexes et complémentaires de la hausse du niveau de vie. En somme les hausses de salaire, la hausse du niveau de vie, les économies de temps découlant des échanges de consommation, sont parmi les premières causes d'une libération du statut de la femme.

Donc les auteurs du Livre Blanc, et leurs nombreux imitateurs publics dans les journaux, devraient choisir. Si une libération du statut de la femme est un progrès humain et culturel, alors les hausses de salaires et l'achat des laveuses électriques sont elles aussi un progrès humain et culturel, et alors les luttes des travailleurs et des travailleuses pour hausser les salaires et obtenir les économies de temps qui découlent de la consommation, sont elles aussi un progrès humain et culturel. Le syndicalisme doit demander que la cohérence l'emporte sur le snobisme.

Par exemple encore, les hausses des salaires et du niveau de vie au Québec ont permis des hausses importantes du niveau d'instruction, de la lutte contre la maladie sinon de la promotion de la santé, et de la protection contre l'insécurité de la vieillesse. Voilà quelques effets qualitatifs importants de la richesse quantitative d'une société. Et chacun de nous le sait et le sent très bien quand il s'agit de son salaire, de sa caisse de retraite, de son assurance-maladie, de sa visite à un hôpital, ou de l'éducation de ses enfants. Par ailleurs, on a tendance à oublier ces effets qualitatifs quand il s'agit d'incon-

nus ou, pire encore, de catégories abstraites de la population. On lira sans broncher des reportages sur les revendications matérialistes dans une autre industrie que la sienne, ou sur notre système aliénant de production — consommation comme en parle le Livre Blanc.

Or les conséquences anti-démocratiques de telles incohérences sont considérables. La démocratie exige, pour être vécue, une dose considérable de cohésion, de tolérance et de respect. Ceux-ci bien sûr sont minés par de telles incohérences. Les incohérences entre les valeurs de sa vie privée et les valeurs des discours publics, les incohérences entre ses valeurs à soi et les valeurs ou absences de valeurs qu'on attribue aux gens qu'on ne connaît pas personnellement, les incohérences entre la condamnation d'un niveau de vie élevé et la valorisation de ses effets qualitatifs, minent en fin de compte la qualité elle-même de la démocratie. A force de s'accumuler, elles peuvent la faire avorter.

En huitième lieu, le syndicalisme québécois doit s'élever contre toute intervention législative, bureaucratique ou autoritaire dans la réorganisation, la redistribution ou la répartition du travail. Les citations que j'ai données me semblent suffisantes pour nous alerter aux dangers d'une approche autoritaire dans ce domaine. Tant mieux si en fin de compte, le Livre Blanc fait volte-face et se garde bien de proposer une action dirigiste. Cependant, il faut se méfier, me semble-t-il, d'une analyse selon laquelle les conditions elles-mêmes du travail, tant pour les syndiqués que pour les non-syndiqués, rendraient impossible le fonctionnement d'une vie démocratique. Il faut se méfier d'une analyse qui exalte la créativité, mais qui est indifférente à la création d'emplois ou à la non-syndicalisation des travailleurs et des travailleuses.

Toute dame-patronesse, à force de s'apitoyer sur l'état misérable des citoyens et des travailleurs, peut en venir à conclure qu'ils et elles ne s'en sortiront jamais. Et qu'il faudra les sauver contre leur propre gré. Avec des amis comme ça, on n'a presque plus besoin d'ennemis.

La démocratie politique: une valeur prioritaire de la gauche

Une gauche démocratique est indispensable à la construction démocratique d'une société libre au Québec.

La gauche — je ne parle pas de la gauche marxiste — au Québec peut être fière du fait que pendant les deux premières années du premier gouvernement de gauche élu au Québec, la démocratie politique a continué de faire des progrès décisifs. Les lois sur le financement des partis politiques, sur le financement des élections, et sur les référendums sont venues couronner l'évolution remarquable des dernières années. Tout citoyen québécois peut se réjouir que tous les partis politiques d'importance aient successivement contribué à cette évolution remarquable vers des objectifs chers au syndicalisme. La cohésion politique du Québec en a été renforcée d'autant. Et la contribution importante du PQ à cette évolution illustre bien à tous que la démocratie politique est une valeur importante et prioritaire parmi les valeurs de la gauche. Je ne dis pas que la démocratie est une valeur exclusive à la gauche. Je dis que la démocratie est une valeur importante à la gauche. Cette illustration éclatante de l'attachement d'un parti de gauche à la démocratie politique, augure bien de l'avenir de la gauche démocratique au Québec.

Le syndicalisme et les travailleurs, en particulier, peuvent se réjouir qu'un parti de gauche ait tant contribué au progrès de la démocratie politique au Québec. Car c'est un progrès de la liberté. Par l'expérience concrète de leurs luttes contre des pouvoirs économiques, les travailleurs et leurs syndicats ont appris l'importance de la liberté et de la démocratie politiques. Sans elles les syndicats n'existeraient pas: vous vous en apercevrez en faisant tourner lentement un globe terrestre sous vos doigts. Et sans elles les syndicats n'auraient pas de pouvoirs: vous vous en apercevrez en tentant de créer ou de faire fonctionner un syndicat sans accréditation gouvernementale; les syndicats s'appuient autant sur la force de l'Etat démocratique que celui-ci s'appuie sur la force économique et sociale des syndicats. Et sans

elles nous serions encore plus à la merci des grosses compagnies et des pouvoirs économiques; car la liberté et la démocratie politiques sont un bouclier essentiel du peuple face aux détenteurs de la force économique: vous vous en percevrez en comparant la situation des travailleurs-grévistes de Murdochville en 1957 à leur situation de travailleurs-grévistes en 1978. La social-démocratie ce n'est pas moins de luttes; c'est plus de victoires.

L'exercice du pouvoir

Donc la conquête et l'exercice du pouvoir politique sont indispensables au progrès d'une société. Ils sont indispensables au progrès des faibles et des démunis. Ils sont indispensables au progrès des valeurs humaines qui par ailleurs seraient affaiblies par les pouvoirs économiques. Ils sont indispensables au progrès des valeurs et des objectifs de la gauche. Donc la conquête et l'exercice du pouvoir politique sont des objectifs indispensables à un parti politique de gauche, sans quoi ce n'est pas un parti de gauche mais un parti de l'impuissance, donc un parti de chiâlage. Et les militants syndicaux, par leur expérience concrète de la lutte sociale, connaissent quelles sont les différences entre le pouvoir, la revendication, et le chiâlage.

Donc un militant syndical de gauche ne peut pas accepter ou du moins approuver n'importe quelle déclaration de journaliste à l'effet qu'un parti de gauche comme le PQ fait une politique électoraliste plutôt qu'une politique de gauche, parce qu'après avoir obtenu le pouvoir politique il tente de le conserver. Obtenir et exercer le pouvoir politique de façon démocratique est parmi les objectifs prioritaires d'un parti démocratique et donc d'un parti de la gauche démocratique. Conserver la confiance du peuple n'est pas l'envers de la gauche, ça fait partie de la gauche, c'est important pour la gauche, que cela plaise ou non à des journalistes et à des universitaires élitistes. Pour la première fois au Québec, un parti de gauche exerce

le pouvoir au Québec; ça ne veut pas dire qu'il ne s'est rien fait auparavant; au contraire l'élection du PQ en 1976 est une autre étape du progrès de la démocratie et de la gauche au Québec; ni plus ni moins. Il est important pour l'évolution démocratique du Québec, pour le moment du moins, que la gauche démocratique c'est-à-dire le PQ, conserve et le pouvoir politique, et la majorité populaire qui donne le pouvoir, et le consensus populaire indispensables à l'exercice démocratique du pouvoir. Car même si la majorité a remplacé le fusil comme source du pouvoir, il reste que l'acceptation généralisée, le consensus, la cohésion interne de toute une société sont eux aussi indispensables à la démocratie. Donc un militant syndical de gauche doit insister en 1978 et en 1979 pour que le PQ vise, parmi ses autres objectifs, à conserver le pouvoir et à continuer la démocratisation qu'il a amorcée.

En termes de valeurs humaines individuelles et collectives, je ne connais pas d'entreprise plus noble, plus périlleuse et plus ingrate que le gouvernement, le rassemblement et le consentement des citoyens d'une nation en vue de mériter la continuation de la confiance de son parlement et du vote majoritaire de ses électeurs. Les dirigeants élus par le suffrage universel, comme je le suis à la direction d'un syndicat industriel et comme vous l'êtes à la direction d'un syndicat local, nous sommes à même d'apprécier la noblesse et les difficultés de la démocratie, c'est-à-dire de l'autogestion politique d'une communauté humaine qui accepte, qui veut ou qui encore mieux aime vivre ensemble. Chaque jour et chaque semaine des êtres humains se parlent, des milliers d'hommes et de femmes lisent, écoutent et discutent, il y a un immense parlement humain où bouillonnent nos aspirations, nos inspirations, nos frustrations, nos ressentiments, nos colères, nos rivalités et nos luttes. La complexité de notre vie collective est sans égale dans l'univers. La ruche, la fourmilière ou le panier de crabes sont beaucoup plus simples et beaucoup moins riches que les jeux ou les drames de la démocratie humaine: celle-ci n'est pas programmée de façon absolue. Les libertés peuvent toujours s'épanouir ou avorter. Et au Québec en 1979, comme partout ailleurs, tous les paris sont ouverts.

La social-démocratie

En 1979 au Québec, un militant syndical de gauche peut-il préconiser un autre outil de travail que la démocratie politique, à des millions d'hommes et de femmes libres qui veulent perfectionner leur libération et leur solidarité? Je ne le crois pas. Nous sommes un peuple riche, individualisé et instruit. Pourquoi et pour combien de temps je n'en suis pas sûr. Mais je crois savoir que notre première richesse naturelle, et à long terme la seule si on jette un coup d'oeil, c'est la qualité et la solidarité des hommes et des femmes du Québec. Rendus là où nous en sommes, cette qualité et cette solidarité appellent la liberté de notre création et l'organisation de notre expression. Sur le plan politique ça veut dire la démocratie. C'est-à-dire l'autogestion de notre vie politique. Et je ne vois pas comment on peut reconnaître à un homme ou à un courant politique la qualité d'être de gauche, au Québec en 1979; si cet homme ou ce courant politique n'aie dans son appartenance à la démocratie politique.

Je terminerai ces remarques par des exemples empruntés à l'étranger: je lance deux boules blanches et une boule noire.

La première boule blanche c'est la remarque récente de M. Gunnar Nilson, le président de la centrale suédoise syndicale LO, devant les jeunes social-démocrates: "Je comprends la ferveur et l'empressement de la jeunesse, mais celle-ci doit aussi comprendre les réalités. Il ne faut pas aller plus vite que l'opinion. Nous devons d'abord bien ancrer nos idées, gagner une majorité à nos idées, dans la meilleure tradition réformiste". Cette remarque prend tout son sens quand on sait qu'il parle du projet d'intéressement des travailleurs, par l'intermédiaire de leurs syndicats, aux investissements et aux bénéfices des entreprises privées suédoises qui constituent 90% de l'économie suédoise. Ce projet a été étudié par 65.000 militants sociaux-démocrates et syndicaux depuis un an, et approuvé par 80% d'entre eux. Sa version originale cependant, a contribué à la défaite du gouvernement social-démocrate en Suède. Le syndicalisme suédois veut d'abord convaincre et entraîner le consensus de toute une société. Pour lui le réformisme démocratique, c'est la façon pour des hommes libres d'aménager leur progrès social et politique.

La seconde boule blanche c'est le réveil des socialistes en France après que le parti communiste eut fait exprès de leur faire perdre les élections législatives de mars 1978. Une victoire démocratique de la gauche étant à portée de la main, bien sûr les marxistes lui ont préféré l'échec. Jean Daniel, du *Nouvel Observateur* écrit: "... il n'y a rien de mieux à faire, en cette Europe de 1978... que... ce qu'on appelle une social-démocratie." "... plus les dissidents du Parti Communiste reprochent à leur parti son enlisement dans le léninisme, plus certains socialistes redoutent d'être traîtres en s'éloignant de Lénine. Ils ont emprunté aux communistes français le procès rhétorique fait à la social-démocratie, auquel ont renoncé les communistes italiens, espagnols, et tant d'autres. Alors c'est le tunnel." "Tout progrès dans le débat de la gauche commence, selon nous, par une réflexion approfondie sur le concept de social-démocratie". Souvenons-nous que ce réveil des socialistes aujourd'hui résulte de la victoire politique

de la droite française, perpétuant une des sociétés les plus inégalitaires de toute l'Europe démocratique.

La boule noire c'est une citation d'un grand-prêtre de la presse anti-conformiste, gauchiste et contestataire en France, François Cavanna. Ce porte-drapeaux de l'écologie vit à cinquante kilomètres de Paris, et bien sûr utilise l'automobile: "C'est classique. Je ne suis pas le premier à prendre ma bagnole pour me rendre à une manif anti-voitures!" Bien sûr je trouve ça drôle. L'anti-conformisme et la drôlerie font de joyeux compagnons. Et le rire porte à la réflexion. A la réflexion c'est scandaleux, parce que c'est de l'imposture. La gauche démocratique en France y a sombré. Avec de telles impostures, la gauche démocratique du Québec peut également y sombrer. Vous me trouvez peut-être alarmiste. Alors je vous pose une question: Combien êtes-vous prêts à parier de votre argent sur le résultat des prochaines élections au Québec? ou du referendum?

La souveraineté

La souveraineté politique m'apparaît personnellement comme un élément indispensable à la construction démocratique d'une société libre au Québec.

Il ne m'est pas facile d'aborder ce sujet. Il est grave, controversé et il fera éventuellement l'objet d'un referendum; de plus un grand nombre de Métallo et de citoyens ont sur ce sujet des convictions personnelles et profondes, qui seront confirmées ou contrariées par la mienne, mais très peu influencées. J'aurais donc des raisons importantes de passer sous silence ce sujet difficile.

Par ailleurs il m'est également difficile de rester confortablement silencieux sur cette question après avoir exprimé de nombreuses opinions sur la liberté, la démocratie, la société, l'action du gouvernement, et l'orientation de l'Etat. N'importe lequel d'entre vous peut alors me demander: de quelle société, de quel gouvernement, et de quel Etat parles-tu? Et si je me dérobe à cette question centrale, alors de quel droit puis-je prétendre aborder les autres questions?

En réalité je crois qu'il est impossible à quiconque de se prononcer sur l'orientation et les politiques générales de l'Etat du Québec, s'il n'est pas prêt à préciser où, selon lui, se situe cet Etat. C'est ce que je tenterai de faire. Et je tenterai de le faire de la façon la plus équilibrée possible, en indiquant ce qui me semble être les deux côtés de la médaille. Bien entendu il est fort possible que l'on soit désappointé d'un soi-disant équilibre quand il est formulé par un partisan de la souveraineté politique du Québec, ce que je suis à titre personnel. Je m'excuse à l'avance de ce désappointement auprès des partisans du fédéralisme.

Quelques arguments pour et contre

Un premier argument utilisé contre la souveraineté politique du Québec, c'est le prix à payer pour l'incertitude et l'insécurité qui accompagnent toute annonce de changement. Sans aucun doute ce prix est réel. Je crois qu'il est minime. Je crois surtout que ce prix nous l'avons déjà payé, depuis l'élection du PQ en novembre 1976.

Un second argument utilisé contre la souveraineté politique du Québec, c'est le prix à payer pour l'incertitude et l'insécurité envers

le self-government du Québec par les Québécois. Sans aucun doute, cet autre prix est lui aussi réel. Je crois qu'il est lui aussi minime. Il est minime parce que la démocratie et le gouvernement par consensus sont des mécanismes prévisibles, lourds et lents. Sept millions de Québécois se gouvernant démocratiquement, ç'a beaucoup plus l'allure d'un cargo chargé de minerai de fer que l'allure d'une sauterelle: un cargo, on voit venir ça de loin. La lenteur de la démocratie et du consensus nous a tous désarmés à un moment ou l'autre de notre vie: elle est réelle. C'est aussi une des grandes supériorités de la démocratie sur la dictature.

Un autre argument utilisé contre la souveraineté politique du Québec, c'est le prix à payer pour la perte de la créativité commerciale et industrielle des anglophones, une créativité qui a procuré des emplois à de nombreux Québécois. Sans aucun doute ce prix est réel. Je le croirais plus important que les deux premiers, car un Québec qui vit en français sera plus différent à cet égard qu'un Québec souverain. Ma réaction à cet argument est que la loi 101 a déjà été adoptée; quel que soit son prix nous avons déjà commencé à le payer: le démenagement de Sun Life par exemple. Et puis la loi 101, en fin de compte, on commence à s'apercevoir que c'est une loi hautement démocratique. La francisation s'y allie au réalisme dans les échanges commerciaux et au respect de la minorité anglophone. Il est sans doute prématurée de parler d'un consensus incluant les anglophones à ce sujet; par ailleurs il est sans doute légitime de parler de la tolérance et de la démocratie extraordinaires qui ont imprégné les solutions à ce problème ancien et corrosif. En somme il serait chaotique et dangereux de "poigner les kettles" au sujet de la souveraineté du Québec parce qu'on craindrait les conséquences de la loi 101 sur nos emplois. Le prix de l'ambivalence, lui, peut être très élevé.

Un autre argument utilisé contre la souveraineté politique du Québec, c'est le prix à payer pour une fuite des capitaux ou pour une chute dans l'entrée des capitaux. En réalité, cet argument est une mauvaise formulation de l'argument précédent. Car le problème le plus important n'est pas celui des capitaux, dans

une société libre et riche comme la nôtre: la construction de la Baie James en est un exemple. Le problème le plus important est celui de la créativité commerciale, industrielle et organisationnelle attirant des capitaux et offrant des emplois. Et la question est la même que la précédente: cette créativité peut-elle créer en français?

Ici je crois qu'il faut placer un argument en faveur de la souveraineté politique du Québec. En réalité la souveraineté politique du Québec m'apparaît indispensable à la créativité industrielle et à la création d'emplois au Québec. Depuis de nombreuses années, disons les derniers 75 ans au moins et qui font le bilan du fédéralisme canadien, la création québécoise d'emplois a été généralement médiocre. Pas désastreuse, médiocre. Et chacun sait ou sent que la création d'emplois par des francophones a été faible. Cette faiblesse économique de la création francophone a beaucoup contribué à la médiocrité économique du Québec. Et pourquoi pas? C'est normal. Personne de l'extérieur ne nous doit des emplois. Personne de l'extérieur n'est tenu de nous embaucher. Personne de l'extérieur n'a ni la mission ni le destin de nous fournir des emplois. La souveraineté politique m'apparaît indispensable pour cesser de payer, sous forme de chômage chronique, le prix de l'apprentissage et de l'indécision du passé: nous avons voulu être une société distincte au Québec sans être un pays distinct. Le prix de cette indécision, ç'a été le retardement de notre créativité économique et industrielle: un prix humain et économique très élevé. Le temps est venu de se brancher. La souveraineté politique m'apparaît indispensable au dynamisme économique du Québec.

Un autre argument utilisé contre la souveraineté politique du Québec est que la démocratie et la liberté n'y survivraient pas. Là-dessus je serai le dernier à dire que l'apprentissage de la démocratie et de la liberté au Québec a été dénué d'erreurs. La liberté n'a pas été donnée toute faite à l'humanité: il faut l'apprendre, la construire, la vivre et la perfectionner sans cesse. Mais il y a ici beaucoup d'excès de vocabulaire et une sous-évaluation publique de notre identité comme groupe. Il est simpliste et inexact de lire si souvent dans les journaux que le Québec moderne et démocratique a débuté en 1960 avec la révolution tranquille; ceux qui l'écrivent nous amputeraient d'une bonne partie de notre identité si nous avions le malheur de les croire.

Heureusement ces raccourcis simplistes et inexacts prennent plus de place dans les pages des journaux que dans l'esprit du peuple. En réalité l'attachement des Québécois à la démocratie parlementaire est ancien et profond. Tous les groupes dont la sincérité a semblé suspecte à cet égard sont vite devenus des groupuscules sans base populaire. Voyez l'histoire de la gauche elle-même au Québec: la gauche démocratique a été la seule à recevoir le moindre appui populaire. Bien sûr il faut déplorer l'agitation élitiste et futile de plusieurs intellectuels incluant des journalistes, pour qui la démocratie parlementaire est une ornière plutôt qu'une route. Cependant le bruit exagéré de leur agitation ne peut pas faire douter de l'identité démocratique profonde du peuple québécois.

Un autre argument utilisé contre la souveraineté politique du Québec a été la faiblesse de la "piasse séparatiste" déchirée, qu'on a fait imprimer et circuler au moment des élections. En réalité je crois que les excès d'une telle propagande ont desservi ses auteurs. Car depuis ce temps-là le dollar américain a baissé de 40% par rapport au franc suisse, au mark allemand et au yen japonais; est-ce à dire que les Etats-Unis devraient se joindre au Japon? Et depuis ce temps-là le dollar canadien a baissé de 15% par rapport au dollar américain: est-ce à dire que le Canada devrait se joindre aux Etats-Unis? On réalise beaucoup mieux depuis quelques années qu'il vaut mieux laisser les monnaies flotter l'une par rapport à l'autre si on veut éviter des crises monétaires soudaines. On réalise aussi qu'une baisse relative de la monnaie nationale peut être un avantage plutôt qu'un inconvénient, pour certaines exportations et pour l'emploi par exemple. On réalise enfin que la valeur globale d'une monnaie nationale résulte d'une foule de facteurs différents: les importations d'énergie, les importations de capitaux, les exportations de mille produits différents allant du minerai de fer au fromage cheddar et de l'aluminium à la locomotive, la protection tarifaire accordée aux vêtements ou aux chaussures, le niveau des salaires et des coûts de production, ou la créativité commerciale ou industrielle. En fin de compte il y a beaucoup de pour et il y a beaucoup de contre dans toute décision touchant à une monnaie nationale. Advenant par exemple la souveraineté politique du Québec, les avantages ou les inconvénients d'une monnaie nationale distincte ou d'un dollar

canadien commun, me semblent presque également partagés.

Un autre argument utilisé contre la souveraineté politique du Québec est le prix à payer pour le rapetissement des marchés économiques actuels. Bien sûr cet argument est important. C'est à cause d'un tel argument qu'on a créé le Marché Commun en Europe, qu'on discute fréquemment dans le cadre du GATT (General Agreement on Trade and Tariffs) de réductions des barrières tarifaires entre les pays de l'occident, et que le Parti Québécois ajoute à la souveraineté politique une offre d'association économique avec le restant du Canada. C'est à cause d'un tel argument qu'on différencie la souveraineté politique de l'isolement économique. Dans le débat actuel qui se fait au Québec, les deux côtés se présentent à peu près comme ceci. D'un côté les partisans de la souveraineté proposent une offre d'association économique au restant du Canada. De l'autre côté les partisans du fédéralisme répondent qu'une telle offre serait refusée. Eventuellement chacun d'entre nous tranchera ce débat selon ses perceptions et selon ses valeurs. Voici comment je formulerais ma position personnelle. D'abord je ne crois pas qu'une offre d'association par le Québec serait refusée; mon expérience du Canada anglais à l'intérieur de notre syndicat et du CTC m'inspire plus de confiance que cela, même si je ne sous-estime pas leur désir très vif que le Québec continue de faire partie intégrante du Canada. Et ensuite j'ajouterai que s'il y avait un refus, alors le Canada anglais serait devenu tel que notre survivance exigerait notre souveraineté politique.

Un autre argument utilisé contre la souveraineté politique du Québec est que le fédéralisme actuel ou un fédéralisme "renouvelé" est une forme d'association supérieure et préférable à une association entre deux pays souverains, par sa stabilité, par sa diversité, et par ses confrontations. Personnellement je ne considère pas que le bilan du fédéralisme canadien justifie un tel optimisme. De plus je m'inquiète de ce que depuis longtemps déjà, un tel optimisme est exclusif au Québec et n'est pas partagé par le Canada anglais; je pense même que le fédéralisme a détérioré inutilement les relations entre le Québec et le Canada anglais. Depuis longtemps déjà le Canada anglais veut faire d'Ottawa son vrai gouvernement; les problèmes sociaux et les nouveaux problèmes économiques mondiaux lui

donnent parfaitement raison; renouveler et décentraliser le fédéralisme actuel serait en réalité un recul et une aberration reflétant l'indécision plutôt que la sagesse. Et depuis longtemps déjà les divergences politiques entre le Québec et le Canada anglais ont paralysé la vie politique canadienne toute entière, et plus particulièrement la vie politique fédérale; c'est encore le cas présentement. Tout compte fait, l'usage d'une langue exprime un désir politique important. Quand on veut vivre ensemble, faut se parler pour se comprendre. Ceux qui ne souhaitent pas parler une même langue sont tout au plus prêts à s'accommoder de la présence de l'autre: c'est-à-dire une forme limitée d'association entre pays souverains.

Un autre argument

Il y a encore un autre argument contre la souveraineté politique du Québec, utilisé depuis peu de temps dans un petit cercle d'intellectuels et de marxistes. Cet argument n'en mène pas large parmi les travailleurs, mais bien sûr il en mène plus large dans les journaux. Cet argument est que la souveraineté politique du Québec est soit nuisible, soit indifférente à la lutte de classe des travailleurs pour le pouvoir; puisque les travailleurs viseraient un pouvoir de classe plutôt qu'un pouvoir parlementaire donc bourgeois disent-ils, la lutte entre deux pouvoirs parlementaires bourgeois serait étrangère aux travailleurs. Par voie d'exception, quelques marxistes argumentent que la lutte nationale des Québécois servirait la lutte de classe des travailleurs. La version la plus modérée de cet argument a été écrite par Marcel Pépín l'ex-président de la CSN, qui renouvelle son appel à la formation d'un parti de classe des travailleurs: "Comment donc les travailleurs pourraient-ils donner un blanc-seing au Parti Québécois alors que ce dernier ne projette en rien une réorganisation sociale..." "...pour qui se ferait l'indépendance? pour permettre à une certaine bourgeoisie d'avoir encore plus de pouvoir sur eux?" "Or, l'attitude du Parti Québécois envers les travailleurs n'a rien (d') un préjugé favorable envers les travailleurs." "Un nouveau partage des pouvoirs s'impose entre le gouvernement central et les provinces... cependant... l'intérêt des travailleurs... n'est à l'heure actuelle assumé par aucun parti politique... il est donc temps que les travailleurs prennent les dispositions nécessaires..." Le refrain est connu: il est fédéraliste et marxiste.

En réalité, les marxistes savent très bien que la souveraineté du Québec n'est pas d'abord une question partisane. C'est vrai que le seul PQ propose la souveraineté; mais il la soumet à un referendum. C'est également vrai que trois partis démocratiques s'opposent à la souveraineté: le parti Libéral, l'Union Nationale et le Crédit Social. Il y a beaucoup de partisans, et ceux-ci se regroupent en partis politiques, ce qui est la démocratie normale. Par exemple un vote fédéraliste donné au referendum à cause d'une sympathie libérale, débouchera peut-être sur un gouvernement fédéral dirigé par Joe Clark. Par exemple encore, un vote souverainiste donné au referendum à cause d'une sympathie péquiste, débouchera peut-être sur un gouvernement souverain du Québec dirigé par Claude Ryan. En démocratie, il y a bien plus d'espoirs que de garanties. C'est une des beautés de la démocratie. C'est la déroute des marxistes.

Il y aura une question

Il y aura un referendum où il faudra répondre à une question. Je ne sais pas plus que

vous ce que sera cette question. J'espère qu'elle sera claire et de préférence simple. De toute façon nous en débattons en public et en Assemblée Nationale. Et de toute façon le syndicalisme, les travailleurs, chacun de nous, et chacun des citoyens, nous devons répondre à la question collective que notre Assemblée Nationale nous posera. Le temps de choisir les élus est déjà passé. Ils sont choisis. Au moment du referendum le temps de formuler la question sera déjà passé. Les élus l'auront formulée. Le temps pour nous de répondre, individuellement et personnellement, sera arrivé.

En somme et en conclusion, la souveraineté politique du Québec m'apparaît personnellement comme étant un élément indispensable à la construction démocratique d'une société libre au Québec. Il ne s'agit pas ici de répondre à l'avance à un referendum dont le moment, la nature et la question sont encore des inconnues. Il s'agit pour le moment de faire comme tout citoyen en démocratie, c'est-à-dire de réfléchir, de discuter, et de se préparer à prendre une décision quand le moment sera venu.



Les grévistes d'Atlas Asbestos, à Montréal